

VANNES INFOS



Mars 2017

Le conseil municipal s'est réuni le 24 mars.

Il a adopté les comptes administratifs 2016 et les budgets prévisionnels 2017.

Cette séance clôture une période intense. En effet, chaque année, le premier trimestre se singularise par un travail administratif conséquent pour boucler l'année qui vient de se terminer et préparer celle qui s'ouvre.

Si certains d'entre vous souhaitent avoir un échange sur la situation financière de la commune ainsi que sur le programme d'actions envisagé pour l'année 2017, nous sommes à votre disposition.

Au-delà de la commune, nous avons adopté les budgets du syndicat d'assainissement intercommunal de l'Aroffe ainsi que celui de la communauté de communes.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez les résultats de l'année écoulée ainsi que l'essentiel des budgets communaux 2017 qui ont été adoptés.

Simultanément, au cours de ce mois de mars, les commissions communales se sont réunies.

La commission « forêt » a travaillé sur le programme de travaux forestiers de l'année 2017. La commission « voirie et réseaux divers » a finalisé le programme de réfection des trottoirs du lotissement des Grésines et examiné les devis qui ont été proposés pour rénover le système de chloration du grand réservoir d'eau et instaurer un dispositif de chloration pour le réservoir de l'Aulnoye.

La commission communale des impôts directs s'est réunie pour émettre un avis sur les propositions de réévaluation des bases formulées par l'administration fiscale suite aux déclarations de travaux transmises par les propriétaires qui ont fait des travaux dans leur maison.

Les membres de la commission cadre de vie et animation ont travaillé sur plusieurs projets d'aménagement : aires de jeux, fête des 4 bans, création d'un cheminement piétonnier et aménagement du talus du lotissement croix de mission.

Enfin, les membres de la commission patrimoine ont réceptionné les travaux de rénovation d'un logement communal aux cités et travaillé sur le projet de rénovation d'un autre logement communal aux cités.

Ce week-end, à l'occasion des journées européennes des métiers d'art, nous avons la chance d'avoir au village plusieurs animations proposées tant à la galerie du CERFAV qu'à l'atelier Cap sur le verre. Alors n'hésitez pas à aller à la rencontre de ces artisans d'art. Ils seront ravis de vous accueillir.

Enfin, à chaque fin de mois de mars, nous pensons à Michel qui nous a quittés, il y a maintenant trois ans. L'association Michel Dinet a proposé un beau moment de partage ce mardi 28 mars.

Nous étions plus de deux cents à échanger en tablées sur le thème de la Fraternité au conseil départemental. Un très beau moment qui a permis à chacun de repartir avec un large sourire.

Pour l'équipe municipale, le Maire,
Nathalie Hameau-Kinderstuth

Budget communal – exercice 2016

En 2016, en section de fonctionnement, le montant total des dépenses s'est élevé à 280 995 € et celui des recettes à 342 908 €, soit un excédent de 61 913 €.

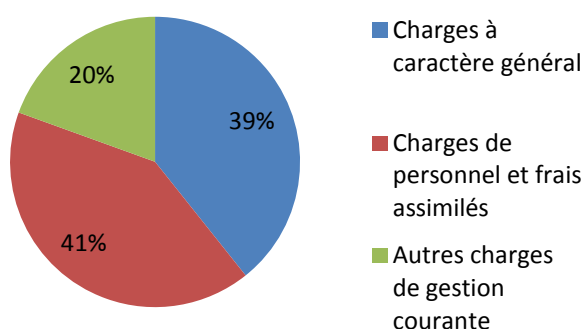
Le montant total des dépenses d'investissement s'est élevé à 63 424 € et celui des recettes à 15 490 €, soit un déficit de 47 934 € qui est couvert par l'excédent cumulé des années antérieures.

Si l'on enlève de notre résultat de fonctionnement, le remboursement du capital des emprunts, qui est imputé sur la section d'investissement, on a dégagé sur l'exercice 2016 **une capacité d'autofinancement de 57 690 €**, somme qui sera affectée aux investissements prévus en 2017.

Zoom sur la section de fonctionnement

S'agissant des dépenses de fonctionnement, les deux postes principaux sont celui des charges à caractère général (électricité, éclairage public, assurances, fonctionnement des écoles et de la garderie, chauffage, contrats de prestation de services, vérifications obligatoires, etc ...) et celui des charges de personnel. Le poste des charges de gestion courante représente 20% de nos dépenses (Service Départemental d'Incendie et de Secours, subventions aux associations, indemnités, contribution eaux pluviales au Syndicat d'assainissement...).

Dépenses de fonctionnement en 2016



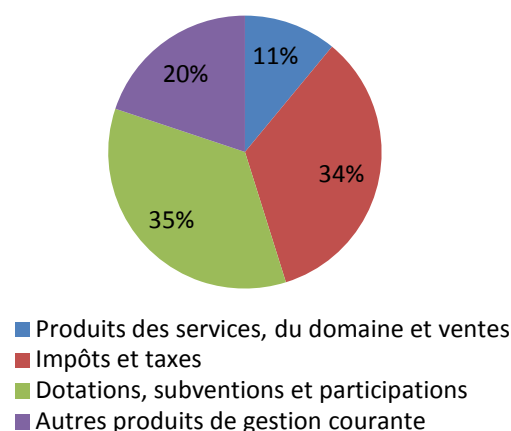
Le chapitre des dotations et participations de l'Etat et celui des Impôts et taxes sont les deux postes principaux des recettes de fonctionnement (69%). S'agissant du chapitre des dotations, il s'agit de celui sur lequel le gouvernement exige une contribution des collectivités pour redresser les finances publiques. Pour notre commune cela représente en 2016, une charge de 3 920 € (soit l'équivalent de 6,75% du produit des impôts locaux).

Le chapitre Impôts et Taxes est alimenté à 50 % par les impôts locaux. Les impôts représentent 17% du total de nos recettes de fonctionnement.

Les principales recettes du chapitre « produits des services » proviennent des baux de chasse, des coupes de bois (très peu) et des redevances de la garderie.

Enfin les autres produits de gestion courante concernent les loyers des biens communaux. Ils sont supérieurs au montant des impôts locaux.

Recettes de fonctionnement en 2016



Zoom sur la section d'investissement.

Les principales dépenses ont été les suivantes :

- Travaux forestiers : 11 761 € (18%)
- Patrimoine communal – mises aux normes : 28 844 € (45% dont 24 000 € pour le parc locatif),
- Mobilier – outillage : 3 978 € (6%)
- Voirie : 9 618 € (15%)
- Les 16 % restants : remboursement des emprunts.

Pour couvrir ces dépenses, nous avons reçu en 2016, 12 000 € de subvention. Le reste a été financé sur fonds propres.

Les subventions deviennent rares. Aucune subvention n'existe pour les travaux d'entretien de voirie. Quelques subventions demeurent pour les rénovations de logement et les mises aux normes de bâtiments publics. Pour les trois prochaines années, le montant de la subvention totale que va nous allouer le conseil départemental va s'élever à 7 000 € (lors du précédent mandat, nous percevions une enveloppe annuelle de 16 000 €).

Budget communal – exercice 2017

Pour 2017, le conseil municipal a adopté un budget qui s'équilibre en section de fonctionnement à 377 658 € et en section d'investissement à 382 073 €.

Les dépenses de fonctionnement vont augmenter car nous avons décidé de faire des travaux d'entretien sur plusieurs bâtiments communaux (toitures église, maison pour tous, 8 rue de la poste, cloches, ancien bâtiment Daum près de l'usine). Les charges de personnel vont augmenter (un agent à 20 heures semaine sur toute l'année mais subvention en recettes). En 2017, la commune paiera sa part de transport méridien en totalité pour l'école maternelle (le conseil départemental ne le finance plus).

Les principaux investissements envisagés sont :

- Réfection des trottoirs des grésines,
- Fourniture et pose d'un columbarium,
- Aires de jeux,
- Accessibilité Maison pour tous,
- Travaux forestiers,
- Provision pour avenue de la Garenne,
- Rénovation d'un logement communal,
- Provision pour finir la rénovation de notre réseau d'éclairage public,
- Etude voirie,
- Transfert de la garderie au 8 rue de la poste,
- Mobilier – outillage : défilibrillateurs.

La majorité du conseil n'a pas souhaité augmenter le taux des taxes d'habitation, de foncier bâti et de foncier non bâti en 2017, taux qui restent inférieurs à la moyenne nationale des communes de notre state démographique. Nos bases fiscales sont également faibles. Elles sont très inférieures à celle des communes voisines.

Les nécessaires dépenses d'entretien et d'investissement seront financées en 2017 en puisant sur les économies de la commune et en ayant recours à l'emprunt.

Budget eau – exercice 2016

En 2016, en section de fonctionnement, le montant total des dépenses s'élève à 49 580 € et celui des recettes à 41 620 €, soit un déficit de 7 960 €. Ce déficit a été couvert en quasi-totalité par l'excédent cumulé des années antérieures. Nous n'avons plus aucune marge en section de fonctionnement. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'augmenter en 2017 le prix du m³ d'eau de 10 centimes. Le prix de l'eau n'avait pas augmenté depuis 2003. Cette décision

était motivée par l'augmentation de la redevance assainissement.

En section d'investissement, le montant total des dépenses s'élève à 26 644 € et celui des recettes à 25 051 €, soit un déficit de 1 593 €. Ce déficit a été couvert par une partie de l'excédent cumulé des années antérieures. Nous disposons pour le budget d'investissement 2017 d'une réserve de 40 700 €.

Le volume d'eau facturé en 2016 a baissé : 23 000 m³ (25 000 m³ en 2015). Nous avons produit un peu plus de 28 000 m³.

Notre taux de rendement est de 82%. L'agence de l'eau surveille de plus en plus ce taux de rendement. Cela implique un renforcement de notre vigilance sur le réseau d'eau. Si certains objectifs de performance ne sont pas respectés, l'agence de l'eau augmentera la taxe 'redevance de pollution des eaux domestiques' que vous payez sur votre facture d'eau, taxe que l'on reverse intégralement à l'agence de l'eau.

Budget eau – exercice 2017

Pour 2017, le conseil municipal a adopté un budget qui s'équilibre en section de fonctionnement à 49 443 €, et en section d'investissement à 64 255 €. Nous réaliserons en 2017 des travaux d'investissement pour rénover le système de chloration du grand réservoir et installer un système de chloration au réservoir de l'Aulnoye (obligation réglementaire).

Garderie municipale

La direction départementale des territoires et le service départemental d'incendie et de secours ont donné leur accord pour transférer la garderie au 8 rue de la poste. Des travaux mineurs devront être réalisés. Ce transfert permettra aux enfants de la garderie de s'approprier les lieux. Cela n'était pas possible dans la salle du RDC de la Maison pour tous en raison des locations de la salle.

Marianne

Le conseil a demandé à un tailleur de pierre, qui sera présent à l'évènement *l'Art off*, organisé par la MJC le 30 avril, de sculpter le buste d'une nouvelle Marianne à exposer dans la salle du conseil.

Le conseil a en effet estimé que le buste de notre actuelle Marianne n'était pas représentatif du village. Il méritait des attributs plus volumineux au regard de la moyenne du village.

SIAA

Le syndicat d'assainissement de l'Aroffe recherche pour cet été une personne pour remplacer l'agent qui effectue l'entretien de la Station d'épuration.

Si vous êtes disponible les semaines 20, 24, 30, 31 et 32, merci d'adresser une lettre de motivation et un CV au secrétariat de mairie.

Sébastien Cornuaux a été élu Vice-Président du SIAA suite à la démission de Claude Gossot.

Le montant de la redevance assainissement n'augmentera pas en 2017.



L'ART OFF :

Le 30 avril 2017, la MJC vous invite à découvrir une exposition artistique. L'objectif de cette manifestation est de mettre en lumière des œuvres originales en présence de leur créateur.

Des créations en direct sont également prévues. L'objectif est de faire venir des créateurs intervenant dans différentes techniques : bijou, couture, photo, fabrication, peinture-plasticien, sculpture sur bois, verre, métal, pierre, peinture, photo, etc ...

Réfection des trottoirs du lotissement des Grésines

La consultation d'entreprises est lancée. Le montant des travaux est estimé à 62 000 € HT.

Elections présidentielles

Vous recevrez très prochainement votre carte électorale. Elles sont en cours d'impression.

Petits réservoirs du Fond des Laies

Nous avons procédé au nettoyage de ces deux réservoirs d'eau la semaine dernière.

Pour nettoyer les deux autres (grand réservoir et Aulnoye), la distribution en eau potable sera perturbée. Nous attendons la pluie pour le faire.

Mairie de Vannes-le-Châtel
mairie.vannes-le-chatel@wanadoo.fr
www.vannes-le-chatel.mairie54.fr
Téléphone : +33 3 83 25 41 98
Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi : 13h30 à 18h00.
Vendredi : 8h30 à 12h30.
Le 1er samedi matin de chaque mois :
8h30 - 12h30

Théâtre de Cristal – ZA La Garenne



vendredi 7 avril à 20h30 - spectacle tout public par la Cie Joe Sature et ses joyeux osselets. En partenariat avec la communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois et la MJC de Vannes le Châtel

Quatre imbéciles heureux bénéficient d'une autorisation de sortie pour présenter le spectacle musical qu'ils ont créé à la sueur de leur imagination. Une occasion exceptionnelle pour eux de livrer leur vision fantaisiste de la musique et de la mise en scène. Au final, un tour de chant complètement timbré, à base de tagada tsoin tsoin et de pouët pouët mélodiques. Un spectacle brut de décoffrage, construit avec les moyens du bord et porté avant tout par la folle envie de profiter d'une permission accordée.

Tarifs : 12 € tarif plein / 8 € tarif réduit

Réservations au 03 83 25 41 89
administration@theatredecristal.com.

Chasse aux œufs de Pâques

Les Pri'mates proposent aux enfants du village de participer la semaine prochaine à la traditionnelle chasse aux œufs.

Matinées enfantines du RAM

Lundi 3 avril de 9 h à 11 heures : Parcours de motricité. Maison pour tous



Journées Européennes des Métiers d'Art les 1 et 2 avril 2017

Cap sur le verre sera ouvert au public les samedi 01 avril et dimanche 02 avril de 11h à 19h.

Le domaine Claude Vosgien de Blénod-les-Toul sera présent. Tél : 03 83 51 60 18 - capsurle verre@aliceadsl.fr.

Galerie - Atelier du Cerfav - 1 et 2 avril : Démonstrations de verre au chalumeau par l'artiste Pei-Chen CHANG et expérimentations entre la vannerie et le soufflage de verre, en collaboration avec le Centre de Développement et de Promotion de la Vannerie de Fayl-Billot (Haute-Marne).